

Le 22 janvier 2021

À l'attention de tous les parents

Objet : Pour un retour à l'école sécuritaire

Bonjour chers parents,

Depuis quelques jours, les enfants ont repris le chemin de l'école. Nous savons tous à quel point l'école est importante pour leur développement tant au point de vue académique, du bien-être et de la réussite éducative. Dans le contexte actuel, je comprends très bien que ce retour à l'école puisse susciter une certaine inquiétude chez certains d'entre vous.

Se faire tester sans attendre une période d'observation de 24 heures pour les 6-17 ans

En raison de la circulation actuelle du virus, si votre enfant présente des symptômes compatibles avec la COVID, vous devez le garder à la maison et consulter l'Outil d'autoévaluation des symptômes (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-évaluation-symptomes-covid-19/>) pour déterminer si un test est requis. Si un test est requis, il est important de le faire sans délai.

Pour connaître les lieux où il pourra passer un test, vous pouvez composer le 1-877-644-4545 ou consulter ce lien <https://www.santemonteregie.qc.ca/conseils-sante/coronavirus-covid-19>

Isoler tous les membres de la famille si un d'entre eux se fait tester en raison de symptômes

Si un membre de votre famille présente des symptômes de la COVID, il doit s'isoler et se faire tester dans les plus brefs délais. En attente des résultats de test, les autres membres de la famille devront également rester en isolement à la maison. Cette consigne ne figure pas encore dans l'Outil d'autoévaluation des symptômes, mais nous recommandons quand même de l'appliquer dès maintenant.

...2

Des changements à l'école aussi

Comme vous le savez, des mesures ont aussi été ajoutées dans les écoles afin de mieux protéger les élèves.

Au primaire, le port du couvre-visage est désormais obligatoire pour tous les jeunes dans les corridors et dans les aires communes. De plus, les élèves des 5^e et 6^e années doivent le porter à l'intérieur de la classe et du local du service de garde. Les élèves du préscolaire (maternelle, prématernelle) en sont exemptés.

Au secondaire, le port du masque médical est obligatoire pour tous les élèves des écoles secondaires. Deux masques par jour sont fournis à chaque élève par l'école. La qualité des masques fournis par l'école est certifiée, c'est pourquoi nous demandons de ne pas utiliser un masque de la maison.

Comme la COVID-19 est présente dans la communauté, nous nous attendons à ce qu'il y ait des cas dans les écoles. Lorsqu'on apprend qu'il y a un élève atteint dans la classe ou à l'école de son enfant, il n'est pas toujours facile de savoir quoi faire. C'est pour cette raison que la Direction de santé publique a produit un document questions-réponses qui pourra répondre à quelques interrogations que vous avez et peut-être vous permettre de passer à travers cette période avec un peu plus de quiétude. Vous le trouverez en utilisant ce lien : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/maladies-infectieuses/Bulletin-parents.pdf>

Je termine cette lettre en vous souhaitant un bon début d'année 2021. Sachez que la santé publique travaille en étroite collaboration avec les écoles et les centres de services scolaires pour les soutenir lorsqu'il y a une éclosion. La pandémie représente pour chacun de nous des défis importants, mais c'est en continuant de faire des efforts collectivement que nous parviendrons à traverser cette période difficile le mieux possible.

Mes plus sincères salutations,



D^{re} Julie Loslier
Directrice de santé publique de la Montérégie